

*Pour la plupart d'entre nous, la crête de Vimy n'évoque qu'un lointain cours d'histoire au secondaire où il était question de la Première Guerre mondiale. Toutefois, avec la mort en 2010 du dernier Canadien ayant pris part à ce conflit, il devient de plus en plus important de nous souvenir des sacrifices faits par une génération d'hommes et de femmes dont la vie a été marquée par la guerre.*

**T**ous les mois de novembre, coquelicot à la boutonnière, nous nous souvenons, et cette année, nous aurons une raison de plus de nous arrêter pour penser à ces événements.

En novembre le nouveau billet de 20 \$ en polymère commencera à circuler et la scène qui y est reproduite permettra de se remettre en mémoire une victoire souvent décrite comme le passage du Canada à l'âge adulte.

Le Monument commémoratif du Canada à Vimy figurant au verso du billet de 20 \$ rappelle la contribution des Canadiennes et des Canadiens et les sacrifices qu'ils ont consentis durant les conflits militaires qui ont jalonné notre histoire. Ce monument symbolique est situé en France, sur le site de la bataille de la Crête de Vimy. Il porte les noms des 11 285 Canadiens morts en sol français durant la Première Guerre mondiale et qui n'ont pas de sépulture connue.

Des coquelicots ornent aussi le verso de cette nouvelle coupure. Les Canadiens auront bientôt sous les yeux, chaque jour, ces fleurs emblématiques.

La bataille de la Crête de Vimy

Le 9 avril 1917, les quatre divisions du Corps expéditionnaire canadien se sont réunies pour la première fois afin de reprendre possession de la crête de Vimy - un emplacement stratégique important sur le territoire français - après plusieurs tentatives infructueuses des forces alliées entre 1914 et 1916.

Le Monument commémoratif du Canada à Vimy

Situé sur le point le plus élevé de la crête de Vimy, le monument commémoratif a été construit sur un terrain que la France a cédé à perpétuité au Canada en 1922, en reconnaissance des efforts de guerre de notre pays. L'inscription suivante est gravée sur son socle : « À la vaillance de ses fils pendant la Grande Guerre, et en mémoire de ses soixante mille morts, le peuple canadien a élevé ce monument. »

Conçu par le sculpteur canadien Walter Seymour Allward, le monu-

ment de calcaire comporte deux colonnes de 30 mètres de hauteur. Celles-ci rappellent les sacrifices faits par les populations du Canada et de la France, symbolisées respectivement par une feuille d'érable et une fleur de lis gravées.

Le monument compte vingt figures allégoriques sculptées. Parmi elles se trouve un groupe de personnages appelé le « Chœur ». Ces statues représentent les vertus de paix, de justice, d'espoir, de charité, de foi, d'honneur, de vérité et de connaissance. Celle de la paix, la plus haute de l'œuvre, porte un flambeau pointé vers le ciel.

Les coquelicots

L'emblème du souvenir que nous connaissons aujourd'hui a été inspiré par les coquelicots rouges parsemant les champs de bataille et les cimetières d'Europe durant la Première Guerre mondiale. Dans son désormais célèbre poème Au champ d'honneur, composé au lendemain de la perte d'un ami, le major John McCrae, médecin militaire et commandant d'artillerie canadien, évoque la présence vivante des coquelicots dans un paysage dévasté par la guerre.

Le 11 novembre, partout dans le monde, des gens prendront un moment pour se souvenir de leurs compatriotes qui ont péri durant les conflits. Grâce à la nouvelle coupure de 20 \$, les Canadiens disposeront dorénavant d'un autre moyen de penser à eux - chaque jour et chaque fois qu'ils ouvriront leur portefeuille.

Pour en savoir plus sur les billets en polymère et leurs éléments de sécurité, rendez-vous au [www.banqueducanada.ca/billets](http://www.banqueducanada.ca/billets).

**Le saviez-vous?**

La coupure de 20 \$ compte pour plus de la moitié des billets de banque en circulation. Il y a plus de 845 million de billets de 20 \$ en circulation.

Pour en savoir plus sur les billets en polymère et leurs éléments de sécurité, rendez-vous au [www.banqueducanada.ca/billets](http://www.banqueducanada.ca/billets).



### L'Institut d'administration publique du Canada remet à Revenu Québec le prix Palme d'or pour gestion innovatrice 2012

**R**evenu Québec est fier d'avoir reçu pour son projet sur la facturation obligatoire dans le secteur de la restauration le prix Palme d'or pour gestion innovatrice 2012. Ce prix lui a été décerné le 21 août dernier par l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC) lors de son 64e congrès national annuel qui se déroule actuellement dans la ville de Saint-Jean, à Terre-Neuve-et-Labrador.

La remise de ce prix vise à rendre hommage aux innovateurs de classe mondiale qui changent la face de la fonction publique au Canada. En décernant ce prix à Revenu Québec, l'IAPC reconnaît qu'il s'est distingué par une innovation audacieuse qui permet de résoudre un problème important d'évasion fiscale.

Ce nouveau prix s'ajoute à celui de l'excellence et celui de la catégorie « Innovation - plus de 250 employés » reçus au concours des OCTAS, organisé par le Réseau ACTION TI. Revenu Québec est très fier de cette nouvelle reconnaissance. En effet, elle témoigne de son excellence et de son expertise dans l'utilisation des technologies de l'information dans la lutte contre l'évasion fiscale.

« Le succès de ce projet est une source de fierté pour Revenu Québec et témoigne de l'importance de travailler en équipe au sein de notre organisation ainsi qu'en partenariat avec le milieu. Je tiens à remercier tous nos partenaires dans le secteur de la restauration qui collaborent avec nous pour lutter contre l'évasion fiscale, puisqu'elle entraîne des pertes annuelles estimées à 419 millions de dollars », a affirmé le président-directeur général de Revenu Québec, M. Jean St-Gelais.

### Lutter efficacement contre l'évasion fiscale

Depuis le 1er novembre 2011, tous les restaurateurs visés doivent remettre à l'ensemble de leurs clients une facture produite à l'aide d'un module d'enregistrement des ventes (MEV). Cet appareil, fondé sur une technologie de pointe unique, collecte, enregistre et protège les données relatives aux ventes. À ce jour, plus de 31 000 MEV ont été installés dans quelque 18 000 établissements de restauration. Cette nouvelle mesure, qui vise à contrer l'évasion fiscale, permettra à Revenu Québec de récupérer plus de 2,3 milliards de dollars d'ici 2018-2019.

Revenu Québec a mis sur pied une ligne téléphonique permettant aux citoyens de signaler un restaurateur qui ne respecte pas ces mesures. Pour se conformer à ces nouvelles mesures fiscales, les restaurateurs qui ont fait installer un MEV avant le 1er novembre 2011 ont pu bénéficier d'un programme de subvention mis sur pied par le gouvernement.

Grâce à ce projet, Revenu Québec s'est donné les moyens de lutter efficacement contre l'évasion fiscale et le travail au noir, qui créent une concurrence déloyale dans le secteur de la restauration. Revenu Québec tient à remercier toutes les personnes qui, par leur savoir-faire, leur dévouement et leur engagement, ont contribué à la réalisation de ce projet et à son succès.

### JUSTE. POUR TOUS.

Revenu Québec a pour mission de s'assurer que chacun paie sa juste part du financement des services publics. Son objectif est de maintenir l'équité fiscale dans l'intérêt de tous.

Source :Revenu Québec